

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MARDI 7 JANVIER 2025**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 9

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 7 janvier 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séz, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Morgan LE LANN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Paul PELLECUER donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Séz : Eric JACQUEMOUD, Joëlle CAMPERS

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Claude FRAISSARD est désigné secrétaire de séance

2025-06

BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE MAISON FUNERAIRE

Le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « maison funéraire » est présenté au conseil communautaire.

Le budget primitif ne tient pas compte de la reprise des résultats.

Lors du rapprochement entre le compte administratif et le compte de gestion, le conseil communautaire sera amené à voter la reprise définitive des résultats et un budget supplémentaire.

Conformément aux articles L.2312-2 et 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé un vote par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle croisée.

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors du conseil communautaire du 13 novembre 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services	4 700.00 €	Produits des services	9 000.00 €
Provisions pour créances douteuses	1 000.00 €	Subvention d'exploitation	6 700.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	5 700.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	15 700.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
Amortissements	10 000.00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	10 000.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
15 700.00 €		15 700.00 €	

	Opérations de l'exercice	Résultat reporté 2023	Cumul section
Dépenses	15 700.00 €		15 700.00 €
Recettes	15 700.00 €		15 700.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement	10 000.00 €	Recettes financières	0.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	10 000.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	0.00 €
OPERATIONS D'ORDRE			
		Amortissements	10 000.00 €
		Excédent investissement reporté	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	10 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
10 000.00 €		10 000.00 €	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté 2023	Cumul section
Dépenses	10 000.00 €			10 000.00 €
Recettes	10 000.00 €			10 000.00 €

La section de fonctionnement s'équilibre à **15 700.00 euros**.

La section d'investissement s'équilibre à **10 000.00 euros**.

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 13 novembre 2024 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « maison funéraire » de la communauté de communes de Haute-Tarentaise ;
- **DIT** que le budget est voté par nature et par chapitre.

Yannick AMET

Président

